N°: 2005-12
Service : Marchés Publics

OBJET : AUTORISATION DE SIGNER LE MARCHE D'ASSURANCES DE DOMMAGES AUX BIENS

- LE CONSEIL MUNICIPAL -

Vu le rapport par lequel Monsieur le Maire expose ce qui suit:

Mesdames, Messieurs,

Par délibération n°3 du Conseil Municipal du 24 Novembre 2005, vous avez été informés du lancement d'une procédure de consultation pour l'attribution du marché d'assurances de dommages aux biens entrant en vigueur le 1er avril 2006.
Le marché à conclure couvrira la période du 1er avril 2006 au 31 décembre 2009; il concerne l'assurance des biens mobiliers et immobiliers de la commune. Le montant estimé du marché est de 70 000 € HT/an; une procédure d'appel d'offres ouvert sera lancée pour procéder à l'attribution du marché conformément à l'article 33 du Code des Marchés Publics.

Vu les articles 33 ;40 et 59 II du Code des Marchés Publics;
Vu l'ordonnance n°2005-645 du 6 juin 2005 relative aux procédures de passation des marchés publics des collectivités territoriales;

- DELIBERE -

AUTORISE Monsieur Le Maire à signer le marché d'assurances de dommages aux biens avec le titulaire choisi par la Commission d'appel d'offres;

PRECISE que les crédits nécessaires seront prévus au budget 2006 et suivants chapitre 011 fonction 020 article 616;

DONNE tous pouvoirs au Maire pour poursuivre l'exécution de la présente délibération.